CHALLENGE CEFC COMPÉTITION INTERCLUBS FLEURET

Samedi ler Juin 2013

POUSSINS — PUPILLES BENJAMINS — MINIMES



Gymnase Japy — 2 Rue Japy — Paris Ilème

Contact et renseignements

E-mail: secretariat.cefc@gmail.com

Maître d'armes : Eddy Patterson — 0666929256













1^{er} CHALLENGE C.E.F.C. Open au Fleuret

Samedi 1^{er} Juin 2013

Gymnase Japy : 2 Rue Japy, Paris 11^{ème}

Catégories

Poussins - Poussines:

Nés en 2006/2005/2004

Pupilles - Pupillettes Nés en 2003/2002

Benjamins-Minimes Filles Nés en 2001/2000/1999/1998

Benjamin-Minimes Garçons Nés en 2001/2000/1999/1998

Règlement et Formule de la Compétition :

Article 1:

L'épreuve se déroulera conformément au règlement en vigueur de la F.F.E. Les tireurs doivent posséder un matériel et une tenue conforme au règlement F.F.E., ainsi que la licence 2013 validée.

Article 2:

Le directoire technique sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision utile, en conformité avec le règlement de la F.F.E.

Article 3:

Les inscriptions sont limitées à :

- 36 tireurs pour la catégorie Poussins Poussines
- 50 tireurs pour les catégories Pupilles Pupillettes
- 50 tireurs pour les catégories Benjamins et Minimes G/F

Les engagements s'effectueront soit par mail à l'adresse:

secretariat.cefc@gmail.com

soit en remplissant l'un des deux formulaires suivants :

http://form.jotformeu.com/form/31153346564351 (inscription individuelle)

http://form.jotformeu.com/form/31153154230338 (inscription par le Maître d'armes)

Elles doivent s'effectuer avant le MERCREDI 29 mai 2013, 23 h 59.

Le Directoire Technique ne prendra aucune inscription le jour de la compétition.

Les droits d'engagement sont fixés à :

7€ en individuel au niveau Poussins/Pupilles

8€ en individuel au niveau Benjamins/Minimes

Article 4:

"Nouveauté" Les clubs inscrivant 6 tireurs ou plus sur l'ensemble de la compétition seront tenus de présenter un arbitre.

Article 5:

Formule de l'épreuve :

- -Tour de poule sans éliminations, puis tableau d'élimination directe sans repêchage (valable pour toutes les catégories).
- -Fleuret électrique pour les catégories pupilles à minimes
- -Fleuret pointe sèche (non-électrique) pour les poussins.
- -Benjamins et Minimes sont regroupés dans la même compétition. Les filles et les garçons dans leur compétition distincte. Les pupilles et poussins sont deux compétitions mixtes.

Horaires des épreuves :

| Épreuves | Appel | Scratch |
|-------------------------------------|-------|---------|
| Fleuret Pupilles - Pupillettes | 10H00 | 10H15 |
| Fleuret Poussins - Poussines | 11H00 | 11H15 |
| Fleuret Benjamins-Minimes (Garçons) | 14H00 | 14H15 |
| Fleuret Benjamines-Minimes (Filles) | 15H00 | 15H15 |

Récompenses : Elles seront remises aux trois premiers de chaque catégorie, Fleuret Hommes et Fleuret Dames séparés.

- à 14h pour le Fleuret Poussins et Pupilles.
- à **17h30** pour le Fleuret Benjamins et Minimes (Garçons et Filles).

Restauration : Une buvette sucrée (gâteaux et boissons) sera ouverte tout au long de la compétition.

Médecin: un médecin sera sur place pendant la durée de la compétition.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident pouvant survenir pendant la compétition.

Pour toute demande d'informations complémentaires, veuillez contacter :

EDDY PATTERSON BETANCOURT: 0666929256 - lpata@me.com

SECRETARIAT <u>secretariat.cefc@gmail.com</u>

Nos Partenaires:









